

Revue de la
POLITIQUE
MONDIALE

PREMIÈRE ANNÉE, NUMERO 15

* BEOGRAD, LE 20 DECEMBRE 1950

LA CHINE EN 1950 (L'observateur)

LES RÉSULTATS DES TRAVAUX DE LA CINQUIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES (Yojé Smolé)

LA LUTTE POUR LA PAIX EN BULGARIE — CAMOUFLAGE DES TENDANCES AGRESSIVES (Todor Kiostarov)

LE SORT D'UNE INITIATIVE FRANÇAISE EN 1950

NOS COMMENTAIRES :

LE 258-ÈME FOIS

L'EXEMPLE DE LA MACHINE À VOTER

LA PROPOSITION DU GROTEWOHL

AUTOUR DU TRAITE DE PAIX AVEC LE JAPON

LETTRE D'ALLEMAGNE :

LES DIFFICULTÉS DU GOUVERNEMENT ADENAUER

LETTRES À LA RÉDACTION :

DEUX ASPECTS D'UNE QUESTION INTÉRESSANTE

REDACTEURS: DOUCHAN TIMOTIEVITCH ET ZDRAVKO PETCHAR

Revue de la POLITIQUE MONDIALE

LA REVUE A LE CARACTERE D'UNE
TRIBUNE LIBRE ET PUBLIE LES
CONSIDERATIONS DES AUTEURS YOU-
GOSLAVES ET ETRANGERS SUR LES
DIVERSES QUESTIONS DE POLITIQUE
INTERNATIONALE

LA REVUE PARAIT DEUX FOIS PAR
MOIS

EDITEUR:
L'UNION DES JOURNALISTES
DE YOUGOSLAVIE

REDACTEURS:
DOUCHAN TIMOTIEVITCH
et
ZDRAVKO PETCHAR

SOMMAIRE

Nos commentaires:

LA CHINE EN 1950	l'Observateur	3
LE 258-EME FOIS		5
L'EXEMPLE DE LA MACHINE A VOTER		5
LES BERLINOIS JUGENT DU CARACTERE SOCIALISTE DE L'ALLEMAGNE ORIENTALE		6
AUTOUR DU TRAITE DE PAIX AVEC LE JAPON		7
LA PROPOSITION DU GROTE- WOHL		7
LES EXPERIENCES INUTILISEES		7
QUELQUES PHENOMENES SYMP- TOMATIQUES EN TCHECOSLO- VAQUIE		8
LA CLASSE OUVRIERE ROU- MAINE ET L'ACCOMPLISSE- MENT DU PLAN EN ROUMANIE		8
De l'ONU:		
LES RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CINQUIEME ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES	Yojé Smolé	9
LE SORT D'UNE INITIATIVE FRANCAISE EN 1950	O. A.	11
LE PROBLEME DES MATIERES PREMIERES DANS LES CONVER- SATIONS TRUMAN-ATLEE	A.	12
LA LUTTE POUR LA PAIX EN BULGARIE — CAMOUFLAGE DES TENDANCES AGRESSIVES	Todorov Kiostarov	13
A PROPOS DU RAPATRIEMENT DES ENFANTS REFUGIES GRECS		14
Lettre d'Allemagne:		
LES DIFFICULTES DU GOUVER- NEMENT ADENAUER	Hans Fischer	15
Lettres à la réaction :		
DEUX ASPECTS D'UNE QUES- TION INTERESSANTE	Zoran Popovitch	15

Collaborateurs de ce numéro:

Todor Kiostarov est membre du Parti Commu-
niste de Bulgarie depuis 1931. Il a consacré au travail
illégal la majeure partie de son stage de membre du
Parti, en accomplissant diverses tâches du Parti en
Bulgarie. Durant la guerre il fut interné dans un camp
de concentration d'où il s'enfuit et travailla clandestin-
ement à Scfia. Après la libération il travailla au
Comité Central du Parti Communiste de Bulgarie et
à l'époque du procès des criminels de guerre il fut
l'accusateur public pour les crimes commis dans les
pays occupés (Macédoine, Grèce et Serbie). Le procès
terminé, il fut nommé procureur général à Sofia, fonc-
tion qu'il exerça jusqu'en 1948, lorsque, à la suite de
son désaccord avec la direction du Parti Communiste
de Bulgarie, il passa illégalement la frontière et se ré-
fugia en Yougoslavie. Il vit actuellement à Beograde
où il travaille comme émigré politique.

Yojé Smolé, correspondant de l'Agence de presse
yougoslave — Tanyoug — aux Etats-Unis et de la revue
«Politique mondiale».

Autres collaborateurs: le collège de rédaction et
les membres de l'Union des Journalistes de Yougo-
slavie.

QUE JE LE DISE — POUR QU'ON NE ME LE DISE PAS

Visokov, correspondant à Pékin de la «Pravda»
de Moscou, écrit: «Les Chinois ont pénétré les
dessins des oppresseurs américains et vont au
combat sous le mot d'ordre: Expulser les Yan-
kees de l'Asie». Cela est rendu possible grâce à
l'enthousiasme des Chinois pour l'aide désin-
téressée et fraternelle de l'Union Soviétique.



(«Pour la Victoire» — Skopje)

Revue de la POLITIQUE MONDIALE

NOS COMMENTAIRES

LA CHINE EN 1950

L'année écoulée a débuté et s'est terminée avec la Chine au centre des événements mondiaux.

En janvier 1950 la Chine s'est vue occuper cette position grâce au délégué de l'URSS qui, au sein du Conseil de Sécurité, avait inauguré toute une série d'abandons des séances et de boycottages des organismes de l'ONU par l'URSS et ses satellites pendant des mois. La Chine s'est, par sa propre activité, placée en décembre au centre des événements.

Ces deux moments donnés et la chaîne d'événements qui les relie entre eux, forment indubitablement une suite d'événements la plus importante de toute l'année écoulée.

Par la constitution du Gouvernement central de Pékin et la victoire de ses troupes dans la Chine continentale au déclin de l'année passée, la guerre civile, qui pendant plus de vingt ans avait déchiré ce grand pays, était pratiquement terminée. Bien plus, toute une série de pays, sympathisant ou non avec le nouveau régime en Chine, avaient reconnu le nouveau Gouvernement de Mao Tsé Tung. Par suite s'est posée la question de la représentation chinoise au sein de l'ONU. Le représentant du soi-disant Gouvernement de Tchang-Kai-Chek avait évidemment perdu le droit de parler au nom du peuple chinois, et il était d'autant plus déplacé de le voir au sein du Conseil de Sécurité, faire figure de représentant d'une grande puissance, membre permanent du Conseil.

D'après les affirmations de plus en plus fréquentes du nouveau Gouvernement, comme aussi d'après cer-

taines déclarations de personnalités politiques des Etats-Unis on pouvait déduire, dès la fin de 1949, que les Etats-Unis et les autres pays représentés au Conseil de Sécurité changeraient, tôt ou tard, d'attitude envers la Chine, et finiraient par reconnaître le Gouvernement de Pékin à la place de celui de Formose. Mais c'est justement à ce moment là que le délégué de l'URSS a posé la question de la reconnaissance sans restriction du nouveau Gouvernement d'une façon si ultimative que toute la question s'en est trouvée embrouillée d'une manière presque inextricable.

L'ultimatum et le boycottage survenus après le refus de cette reconnaissance, n'ont pu avoir, et en réalité n'ont eu d'autre effet que de rendre presque impossible au Gouvernement des Etats-Unis la reconnaissance immédiate du Gouvernement de Pékin. Cette reconnaissance, amenée de force sous la pression du boycottage exercé par l'URSS, aurait engagé le Gouvernement des Etats-Unis dans une situation fâcheuse qu'il s'efforçait d'éviter à tout prix.

Le boycottage de l'ONU, en général, et celui du Conseil de Sécurité, en particulier, sont tous deux dirigés, de toute évidence contre l'organisation toute entière. Admettre que n'importe quel membre de cette organisation puisse imposer sa volonté par des méthodes aussi illégales, serait le commencement de la fin de l'ONU. Par conséquent, si inconsideré et fâcheux que soit le geste des Etats-Unis qui n'ont pas reconnu le Gouvernement central de Pékin, le boycottage soviétique les

à forcés, à priori à persister dans cette voie.

D'ailleurs, déjà en janvier 1950, il ne pouvait pas y avoir de doute que le but réel des actes de l'URSS n'était pas de faire entrer un représentant de Pékin au Conseil de Sécurité, mais bien au contraire de l'empêcher d'y entrer par une procédure qui, pour la forme, exigerait la reconnaissance du nouveau Gouvernement chinois. Or, les événements ultérieurs ont largement éclairé ce jeu diplomatique soviétique exempt de tout principe.

Le Gouvernement de l'URSS a persisté dans son boycottage du Conseil de Sécurité même après le déclenchement des hostilités en Corée, lorsque, vers la fin du mois de juin, la situation est devenue extrêmement dangereuse dans le monde entier. Tant que les troupes de la Corée du Nord avançaient, l'URSS s'est tenue en dehors du Conseil de Sécurité, mais lorsqu'il fut évident que l'invasion du Sud en coup de trombe ne réussirait pas, le délégué de l'URSS rentra au Conseil de Sécurité (qu'il avait précédemment quitté sous prétexte que le délégué de Tchang Kai Chek y siégeait s'assit à la même table que le représentant de Tchang Kai Chek et proposa la résolution sur la suspension des hostilités.

Depuis ce moment-là, le délégué soviétique est resté au Conseil de Sécurité, c'est-à-dire que le boycottage a cessé aussi inopinément qu'il avait commencé.

La victoire de Pékin dans la guerre civile chinoise n'a pas influé seulement l'activité diplomatique de l'URSS au sein du Conseil de Sécurité

NOS COMMENTAIRES

rité. Les événements ultérieurs, survenus au cours de l'année, s'inscrivent eux aussi dans le cadre marqué par le début et la fin de l'année 1950.

Les efforts déployés par l'URSS en vue de tendre les relations entre la Chine et le reste du monde, et, en premier lieu en vue d'entraver son entrée au Conseil de Sécurité, sont évidemment le résultat de la gêne éprouvée au Kremlin par suite de l'apparition d'un pays où la révolution a triomphé sous la direction de son propre Parti Communiste, et qui n'a pas été «libéré» par l'URSS. Cette gêne s'est forcément accrue à la suite des pourparlers, extrêmement longs, menés à Moscou entre Mao Tsé Tung et le Gouvernement soviétique. Le traité résultant de ces pourparlers n'a d'ailleurs pas apporté d'avantages économiques substantiels à la Chine et, d'autre part, il laisse subsister, pour quelque temps, certains privilèges russes auxquels Lénine avait déjà renoncé au nom de la Révolution.

Ces résultats n'ont sûrement pas réjoui excessivement Mao Tsé Tung, dont les efforts diplomatiques, déployés à Moscou, n'ont pas porté les fruits que la Chine pouvait en espérer et auxquels elle pouvait s'attendre de la part de sa «sœur du Nord.»

Est-il possible d'établir un rapport causal entre ces événements et le déclenchement du conflit en Corée en juin 1950?

Les événements à venir jetteront probablement plus de lumière sur cette question, mais, dès à présent, s'impose à notre esprit l'idée que c'est justement le grand retentissement de la victoire de la Révolution chinoise dans le monde, et plus particulièrement en Asie, qui a suscité ce «renfort d'activité politique» du Gouvernement de l'URSS en Asie. La Corée du Nord, sphère d'influence soviétique selon l'accord de 1945, s'est trouvée dans le voisinage immédiat de la Chine nouvelle, dont le prestige en Asie s'est considérablement accru. Si le Gouvernement de l'URSS désire s'affirmer en tant que grande puissance asiatique, et s'imposer en arbitre dans la solution des problèmes asiatiques, il était évident que la Corée du Nord constituait justement le point d'appui asiatique sur lequel Moscou pouvait

compter sans réserve dans une telle action. Or, la Corée du Nord, en tant que sphère d'influence soviétique, ne pouvait subsister comme telle, que par une démonstration convaincante de la force et de la prédominance de Moscou.

Le succès de l'agression commise en juin 1950, le long du 38-e parallèle n'aurait pas seulement étendu la sphère d'influence soviétique à toute la Corée, mais aurait aussi renforcé sensiblement le prestige de l'URSS en tant que grande puissance asiatique. C'eût été un pas de fait en vue d'amener la Chine à concevoir qu'il n'existe que deux «centres», et qu'elle devait se rallier au camp dirigé par Moscou.

Or, les événements se sont déroulés autrement.

Les tentatives de Moscou en vue de mettre, à l'aide de ses fantoches de la Corée du Nord, le monde entier, y compris l'ONU, devant un fait accompli, n'ont pas eu de succès. Au lieu de retourner triomphalement au Conseil de Sécurité après la victoire en Corée, le délégué soviétique s'est vu forcé de réintégrer, sans tambour ni trompette, sa place au Conseil pour sauver par des moyens diplomatiques ce qui restait à sauver de l'aventure coréenne déjà compromise.

Le deuxième revirement en Corée s'est effectué au moment où les troupes chinoises ont franchi les frontières de la Mandchourie et se sont engagées dans le conflit coréen. Ce revirement ne s'est pas reflété seulement sur la situation militaire — la retraite des troupes étourdiment dispersées de Mac Arthur — mais aussi, et surtout, sur la situation politique.

La Chine, qui jusqu'alors se tenait au troisième plan, s'est brusquement portée au premier plan. Les troupes chinoises en Corée ne sauvaient pas le prestige de Moscou, mais affirmaient, une fois de plus, que la Chine, était un facteur nouveau en Asie, avec lequel il fallait compter. L'ancienne sphère d'influence soviétique se trouve, actuellement, sous l'occupation des troupes chinoises. Tandis qu'encore en automne 1950 on fondait, dans les milieux diplomatiques internationaux, les espoirs d'une solution pacifique de la question coréenne sur des pourparlers avec Moscou, aujourd'hui c'est Pé-

kin qui se trouve au centre de l'attention.

La question coréenne ne s'en trouve évidemment pas résolue. La solution de ce problème n'a pu être réalisée en 1950. Les mois à venir seront, sans doute, tout chargés d'événements dramatiques en Extrême Orient, dont l'ombre assombriera les prochaines discussions de Lake Success. Cependant, un fait demeure, qui devient l'événement le plus important de l'année écoulée: la Chine est entrée dans le rang des grandes puissances, quoiqu'elle ne soit pas représentée au Conseil de Sécurité.

L'équilibre en Corée, établi en 1945 par le partage du pays en sphères d'influence, américaine et soviétique, a été détruit par l'action entreprise par Moscou en juin. L'intervention de la Chine a introduit dans le conflit qui en a résulté un élément nouveau et inattendu: les ambitions expansionnistes de la Chine que l'on ignorait en 1945. L'action entreprise en vue de renforcer les positions de l'URSS en face des Etats-Unis, et de la confirmer en tant que grande puissance asiatique dirigeante, a donné un résultat inattendu (et assurément indésirable): l'affirmation de la Chine en tant que nouvelle grande puissance.

Par conséquent il n'est pas étonnant qu'au début de décembre Vishinsky ait obstinément exigé le retrait de toutes les troupes étrangères de Corée, y compris les troupes chinoises. Or, il n'est guère probable que ces efforts soient couronnés de succès. L'action entreprise au sein de l'ONU se borne, au fond, à rétablir le status quo et à rejeter la Chine à l'arrière-plan. Mais le Gouvernement de l'URSS sera, sans doute, forcé de s'apercevoir que la tentative d'imposer à Pékin sa tutelle est tout aussi illusoire que celle des Etats-Unis de vouloir l'ignorer de jure.

Quant au peuple coréen après avoir été tout d'abord la victime du conflit des intérêts de deux grandes puissances, en voilà une troisième lui grimper sur le dos. Dans de telles conditions la lutte pour la libération de la Corée sera d'autant plus pénible. L'année écoulée figurera assurément dans l'histoire de la Corée comme l'année la plus néfaste et la plus sombre. L'OBSERVATEUR

NOS COMMENTAIRES

La 258-ème fois

LES Suppléants des Ministres des Affaires Etrangères des quatre grandes puissances se sont de nouveau mis d'accord le 15 décembre dernier à Londres, à leur 258-ème réunion, cette fois-ci de deux heures, convoquée sur la demande de l'URSS, pour ajourner à trois mois les conversations relatives au traité sur l'Autriche. Reste à savoir à quoi devait servir cette initiative soviétique. Mais, ce qui ne fait pas de doute, c'est que les conversations des Suppléants des Ministres des Affaires Etrangères piétinent sur place.

Les raisons qui ont empêché jusqu'à présent la conclusion de ce traité, et que l'URSS mettait toujours en avant, sont nombreuses. Chaque fois qu'il semblait que les raisons principales étaient éliminées, il y en avait d'autres qui apparaissaient. Pendant un certain temps l'URSS est allée jusqu'à affirmer que c'était la Yougoslavie qui «par ses exigences chauvinistes injustifiées» au sujet de la Carinthie entravait l'accord entre les pays alliés. Ceci servit de prétexte aux diplomates soviétiques, qui, l'été de 1949 à Paris, vendirent la Carinthie (territoire habité par les Slovènes) pour la somme de 150 millions de dollars et les puits pétroliers autrichiens. On pouvait s'attendre dès lors à la conclusion du traité autrichien dans un délai relativement court.

Cependant, les réunions ultérieures des Suppléants ont bientôt démontré que l'URSS n'avait pas encore épuisé la longue liste des divers «problèmes» relatifs au traité autrichien. Ce sont, par exemple les avoirs de certaines entreprises en Autriche réclamés par l'URSS, et ainsi de suite. En fin de compte, lorsque les prétextes ont commencé à manquer, les représentants de l'URSS ont posé comme «problème» la question de Trieste, qui — soit dit en passant — n'a aucun rapport avec le traité autrichien et qui, à leur dire, constitue «l'entrave principale» à sa conclusion.

Au cours de la réunion du 15 décembre dernier, le délégué soviéti-

que Zaroubine a de nouveau fait ressortir que le Gouvernement de l'URSS n'était pas prêt à conclure le traité sur l'Autriche tant que la question de Trieste ne serait pas résolue selon les désirs de l'URSS.

Les représentants soviétiques, hier comme aujourd'hui, trouvent toujours de nouvelles «raisons» pour empêcher la conclusion du traité de paix avec l'Autriche, dont l'absence sert de prétexte à l'URSS pour maintenir ses troupes en Roumanie et en Hongrie. Six ou sept divisions soviétiques, y compris les divisions blindées, se trouvent toujours dans ces pays pour «assurer les communications» avec l'Autriche.

Il était compréhensible que les formations militaires soviétiques restent dans les anciens pays ennemis après la Deuxième guerre mondiale. Mais aujourd'hui que l'URSS a des traités d'amitié et même des accords d'alliance militaire avec ces pays, le maintien de ces contingents militaires soviétiques ne peut être expliqué autrement que par le désir de l'URSS de les utiliser comme moyen de pression politique sur les peuples de ces pays. Ou plus exactement, les unités blindées soviétiques sont le gardien de «l'amitié» de ces peuples pour l'URSS.

Un tel état de choses concernant l'Autriche permet à l'URSS d'avoir dans cette partie de l'Europe des positions stratégiques dont elle se sert pour exercer des pressions de toute sorte, notamment sur la Yougoslavie. Les événements de ces deux dernières années ont prouvé que l'URSS a amplement recouru à ces moyens, mais aussi qu'elle n'a pas atteint le but qu'elle s'était proposé et qui était de porter la confusion et le trouble parmi les peuples de Yougoslavie.

Une telle politique de l'URSS cause les plus graves préjudices aux intérêts du peuple autrichien qu'aujourd'hui encore les divers organes d'occupation empêchent de régler d'une manière normale ses affaires intérieures et de devenir un peuple souverain dans un pays indépendant.

L'exemple de la machine à voter

LORSQU'EN août 1948, au cours de la Conférence Internationale du Danube à Beograd, Monsieur A. Vichnisky soutint les projets légitimes du représentant yougoslave Bessler demandant que les Etats riverains dirigent la navigation sur le Danube, il espérait que le nouvel organisme adopterait sans discussion le plan soviétique tendant à la domination de l'URSS sur le Bassin Danubien. Les espoirs de M. Vichnisky et les calculs du Gouvernement Soviétique ne se sont pas réalisés, du moins en ce qui concerne la Yougoslavie.

Considérant qu'ils avaient définitivement consolidé à Beograd non seulement leurs tendances hégémonistes, mais également les aspirations séculaires de l'absolutisme tsariste sur le cours du Danube, les représentants soviétiques se sont mis à se conduire en maîtres dans la Commission Danubienne qui est l'organisme régulateur de la navigation sur le Danube.

La troisième réunion de la Commission Danubienne s'est tenue ces derniers jours dans la ville roumaine de Galatz.

Comme les deux réunions précédentes, cette troisième est caractérisée par les deux faits suivants: l'attitude dictatoriale des représentants de l'URSS et la discrimination envers la Yougoslavie. Dès la première séance il s'est avéré que les représentants de l'URSS considéraient cette réunion avec une certaine dose de mépris. Le secrétaire de la Commission — c'est le chef de la délégation soviétique qui occupe ce poste — au lieu de soumettre son rapport annuel, a simplement exposé ce que les pays riverains soumis à l'URSS devaient exécuter pour le compte de ce dernier. Au cours des séances suivantes il était tout à fait clair que le rôle des autres délégations se ramenait à proposer formellement les projets préparés à l'avance par la délégation soviétique.

D'autre part le système de travail pratiqué dans la Commission est tel qu'il est impossible à la délégation yougoslave de participer effectivement aux travaux de la Commis-

NOS COMMENTAIRES

sion. Au contraire, elle s'est vue exposée à la tactique discriminatoire des délégués de l'URSS et de leurs satellites. Les quelques exemples suivants en fournissent une preuve: La délégation yougoslave n'a été informée de l'ordre du jour qu'à la veille de son départ pour la Roumanie; dans l'appareil de la Commission — grâce au fait que l'activité de la Commission est dirigée par le délégué soviétique — ne figurait aucun citoyen yougoslave, bien que la R. F. P. de Yougoslavie y ait droit, étant donné que le Danube le traverse sur une longueur de 350 kilomètres. Par ailleurs, après le discours du délégué yougoslave qui avait relevé quelques fautes dans l'activité de la Commission et demandé en même temps le respect de la Convention Danubienne et des droits de la Yougoslavie, le délégué soviétique, le secrétaire de la Commission Morozov, prit la parole. Il essaya de répondre aux remarques du délégué yougoslave d'une façon «originale», par des attaques contre sa personne faisant grief au Gouvernement de la RFP de Yougoslavie d'avoir déocté une ordonnance relative au contrôle des équipages des navires étrangers et à la limitation de l'abordage de ces navires dans les ports yougoslaves. (Étant donné l'origine des navires qui peuvent naviguer actuellement sur le Danube et la nature éventuelle de l'activité de leurs équipages, cette mesure du Gouvernement Yougoslave est tout à fait compréhensible).

La réunion de la Commission Danubienne s'est terminée ainsi que le désirait l'URSS. La machine à voter soviétique fonctionne impeccablement. Et l'opinion publique mondiale — qui depuis 5 ans écoute l'URSS se plaindre des différentes «machines à voter» dans les forums internationaux — a pu s'assurer maintenant que l'URSS, lorsqu'elle peut compter sur la majorité, emploie sa machine à voter au sein de la Commission Danubienne, ouvertement et sans aucune hésitation, brutalement et sans égards, conformément à sa politique actuelle.

Les Berlinoises jugent du caractère socialiste de l'Allemagne Orientale

Si par hasard l'on jette un regard sur la liste des résultats des élections municipales, qui ont eu lieu le 3 décembre dernier à Berlin, on cherche en vain le nom du Parti communiste de l'Allemagne. Ce qu'on y peut voir c'est que 1.664.000, ou 95% des électeurs inscrits se sont présentés aux urnes, que les suffrages ont été partagé pour l'essentiel entre les Démocrates (36.829) les Social-démocrates (653.984) et les Libéraux (337.477) et que ces élections se sont déroulées sans aucun incident.

Les partisans de Schumacher ont emporté, cette fois-ci moins de suffrages qu'en 1948, époque où Schumacher ne menait que la politique de son Parti, s'opposant inflexiblement à presque tous les actes des autorités de l'Allemagne occidentale. Ce n'est plus le cas à l'heure actuelle, surtout dans les questions de politique extérieure, c'est-à-dire les questions qui concernent la nation toute entière et l'unité du pays. Par contre, le Parti social-démocrate, parti opposant, agit actuellement en Allemagne sur le plan de la politique extérieure comme correctif de la politique du Gouvernement. Cela est, en quelque sorte compréhensible. Il est en possibilité d'intervenir plus librement que ne peuvent le faire les chefs du Parti Démocrate au pouvoir, qui sont, dans une certaine mesure, responsables devant l'Administration des puissances occupantes. En votant pour les Social-démocrates, les Berlinoises se sont prononcés aux récentes élections pour une vie plus libre et pour plus grande participation à la détermination de leur propre sort.

Dans les circonstances où se manifestent de telles aspirations du peuple allemand, certaines questions s'imposent: Pourquoi le Parti communiste allemand n'a-t-il pas été le Parti qui devait assumer le rôle de représentant et d'interprète des aspirations du peuple? Pour quelles raisons a-t-il boycotté les élections en les qualifiant d'illégales, en in-

citant les électeurs à s'abstenir? Pourquoi enfin le Parti communiste n'a-t-il pas, dans les conditions de «l'encerclement socialiste» du Secteur occidental de Berlin, participé aux élections (fussent-elles légales ou non) et pourquoi n'a-t-il pas mis en déroute les autres partis?

La réponse à ces questions est claire pour tous ceux qui ont la moindre notion sur l'attitude des partis communistes assujettis à Moscou. Pour le moment, le Parti communiste d'Allemagne se range parmi les plus assujettis. Il a boycotté les élections d'après les directives reçues du Secteur oriental de la ville. C'est surtout pour cette raison que les Berlinoises n'ont pas répondu à son appel de s'abstenir aux élections et non pas parce que ce parti est communiste. Car, s'il était vraiment indépendant et véritablement communiste dans ses sommes, il est hors de doute que les résultats électoraux se présenteraient autrement.

Cependant, s'il avait pris part aux élections tel qu'il est aujourd'hui, ce parti aurait acquis dans le meilleur des cas, et à en juger par les résultats électoraux, à peu près 5% des suffrages des électeurs qui n'ont pas voté, c'est-à-dire de ceux qui avaient peut-être répondu à son appel de boycotter.

Or, dans les circonstances actuelles, un tel résultat équivaldrait non pas seulement à la débacle du Parti communiste, mais aussi à celle de ses dirigeants de l'Est. Ce résultat constituerait en même temps un démenti au «caractère socialiste» de l'Etat de l'Allemagne orientale que les kominformistes, en vertu du décret moscovite, soulignent actuellement avec tant de ténacité.

La population de Berlin est très bien placée pour se rendre compte d'une manière tangible du caractère satellite de l'Etat de l'Allemagne orientale ainsi que du comportement de l'Union Soviétique envers le mouvement progressiste et le peuple allemand en général. A l'occasion des récentes élections et en vertu de sa propre expérience, la population berlinoise a fait connaître son jugement.

NOS COMMENTAIRES

Autour du traité de paix avec le Japon

La conclusion du traité de paix avec le Japon et tout ce qui s'ensuivrait, contribueraient sans aucun doute à la normalisation de la situation en Extrême-Orient et à l'affermissement de la paix mondiale. Il n'est pas nécessaire de souligner tout particulièrement qu'un tel but ne pourrait être atteint que si toutes les puissances intéressées prenaient une part active à l'élaboration de ce traité. La conclusion d'un traité de paix séparé ne pourrait qu'envenimer davantage les rapports entre les grandes puissances, et la cause de la paix en serait difficilement renforcée. Cependant, ceci ne signifie nullement qu'il faudrait permettre à n'importe quel pays de faire de l'obstruction pour empêcher indéfiniment le règlement d'un problème laissé par la guerre.

La dernière initiative américaine, tendant à la conclusion au plus tôt du traité de paix avec le Japon, a démontré cependant l'existence de profonds désaccords sur la nature et les objectifs de ce traité. L'unité ne régné même pas parmi les pays qui d'autre part collaborent dans les forums internationaux et qui font partie d'un même bloc. Les oppositions d'intérêts et de points de vue, qui se sont manifestées au cours des conversations menées par Mr. Dulles, sont sans aucun doute les plus fortes entre les principaux protagonistes — les Etats-Unis et l'URSS (La République Populaire de Chine n'a pas pris part à ces conversations).

Les oppositions mettant aux prises ces deux puissances ne montrent aucune tendance à l'apaisement et à la conciliation. Les indiscretions que l'URSS avait commises en publiant la correspondance des deux Gouvernements sur cette question prouvent que l'URSS n'a pas abordé le problème du traité de paix avec le Japon avec la sincérité et la bonne volonté nécessaires, mais bien au contraire avec l'intention d'utiliser cette question aux fins de propagande dans la guerre froide.

Les points principaux des propositions américaines font ressortir que le Gouvernement des Etats-Unis est prêt, si cela devient nécessaire, à procéder à la conclusion d'une traité

de paix séparé. Ces propositions impliquent la révision des décisions alliées prises pendant la guerre et réglant le sort des possessions japonaises Taiwan, les Pescadores, l'île Sakhaline méridionale et l'archipel des Kouriles, ainsi que le désarmement du Japon et les réparations dues par lui. Elles prévoient également certaines concessions territoriales et l'octroi de bases aux Etats-Unis, ce dont il n'avait pas été question auparavant. Cette tendance à conclure un traité de paix qui satisfait entièrement les aspirations américaines, tout en négligeant les intérêts et compromettant les droits des autres pays, fait que la possibilité d'accord paraît très lointaine. Le fait qu'un tel traité de paix ne peut réunir les suffrages de toutes les parties intéressées est peut-être la cause de la détermination des Etats-Unis d'atteindre les buts qu'ils se sont proposés, au besoin par la conclusion d'un traité de paix séparé. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait si peu de chances de régler le problème de la paix avec le Japon sur la base de l'accord de toutes les parties intéressées, étant donné que les deux principales puissances adverses abordent ce problème de cette manière.

La proposition du Grotewohl

Les hauts fonctionnaires de l'Etat et des partis des deux côtés de la ligne de démarcation en Allemagne s'ingénient à qui parlera aux Allemands le plus souvent et le plus habilement de l'unité de leur pays. Plus ils en parlent et font des propositions en ce sens, sans d'ailleurs aucun fondement réel pour le moment, moins il y a de chances pour la réalisation de cette unité, étant donné le partage formel des sphères d'intérêt des grandes puissances en Allemagne.

C'est dans cet esprit de surenchère que s'inscrit la proposition faite le 3 ct. par Otto Grotewohl, président du Gouvernement de l'Allemagne Orientale, au Chancelier de l'Allemagne Occidentale, Konrad Adenauer. Grotewohl propose «la formation d'un Conseil Constituant pour toute l'Allemagne». Celui-ci aurait pour tâche de préparer la formation d'un

gouvernement provisoire pour tout le pays.

Deux mois plus tôt, le chancelier de l'Allemagne Occidentale avait soumis à la Haute Commission Alliée une proposition semblable, qui n'a fait l'objet d'aucune réponse officielle du côté oriental. C'est pourquoi Grotewohl, en tant que porte-parole de l'occupant oriental, a répondu maintenant en soumettant une proposition qui ne se différencie guère de la récente déclaration de Prague des Secrétaires d'Etat des pays kominformistes. Le but principal de sa proposition était donc de parer à la récente démarche d'Adenauer, et cela juste le jour des élections locales à Berlin.

Cependant, il serait fondamentalement erroné de considérer la démarche du premier Allemand de l'Ouest comme un acte de pure propagande. En adressant son message au Chancelier Fédéral, Grotewohl a en réalité reconnu la légalité et la légitimité du Gouvernement de Bonn. Les cercles de Bonn ont, d'autre part, refusé de répondre officiellement à Grotewohl. Ceci signifie qu'ils continuent à nier la légalité du Gouvernement de l'Allemagne Orientale. Ce geste, effectué par l'entremise de Grotewohl — et il ne faut pas être très malin pour voir que l'URSS se cache derrière lui — n'a donc pas réussi à provoquer ce que l'on désirait: la reconnaissance du cabinet Grotewohl et la reconnaissance formelle du partage de l'Allemagne.

Les expériences inutilisées

HORS de l'examen de la question palestinienne, les Nations Unies ont été constamment handicapées par le lourd fardeau des intérêts entrecroisés de toute sorte — intérêts militaires, économiques, politiques et religieux de presque tous les pays — membres de l'ONU, ce qui imprimait aux décisions des Nations Unies un caractère de compromis fondés plutôt sur les désirs et les aspirations des Etats et des groupes intéressés que sur les conditions sociales et politiques réelles dans cette partie du monde. Il n'est donc pas étonnant que les événements de Palestine se soient développés suivant le rapport concret des forces

NOS COMMENTAIRES

entre les pays directement intéressés plutôt que sur la base des décisions de l'ONU.

Cette négligence opiniâtre des faits réels et cette manière de se conformer aux influences et aux considérations étrangères aux peuples palestiniens se sont manifestées aussi au cours des dernières discussions dans la Commission politique spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, lors de l'examen du problème de l'internationalisation de Jérusalem et des Lieux Saints. Comme résultat de ces discussions, la majorité de la Commission politique spéciale a été prononcée pour la résolution belge, qui préconisait la création d'un comité de quatre membres, chargé d'assurer l'application de la résolution de l'année dernière, relative à l'internationalisation territoriale de Jérusalem. Bien que la résolution belge n'ait pu obtenir la majorité des deux tiers, ce qui a été la cause de son échec à l'Assemblée générale, elle prouve néanmoins que la majorité des Nations Unies est prête à passer outre l'opposition de l'Etat d'Israël et de la Jordanie, en tant que pays directement intéressés, sans le consentement desquels, comme l'expérience l'a déjà démontré, aucun règlement de ce problème ne peut être réalisé.

La tentative de faire revivre le plan de l'internationalisation territoriale de Jérusalem, qui s'avéra l'an dernier tout à fait inapplicable, fait ressortir l'absence de volonté chez de nombreux Etats, d'utiliser les expériences du passé et de tenir compte des possibilités réelles. Ceci devient encore plus évident, lorsqu'on sait que la Commission politique spéciale avait été saisie de la résolution suédoise prévoyant seulement l'internationalisation des Lieux Saints, qui, tout en restant au point de vue territorial dans la zone de l'Etat d'Israël ou de celle de la Jordanie, seraient placés sous le contrôle d'un commissaire des Nations Unies.

C'est ainsi que le problème de Jérusalem, grâce à l'attitude adoptée par la majorité des Nations Unies, est laissé encore sans solution, afin qu'il continue à envenimer l'atmosphère déjà lourde du Moyen-Orient. Cependant, il est difficile de comprendre quel avantage la paix mondiale pourrait en tirer.

Quelques phénomènes symptomatiques en Tchécoslovaquie

Le «supplément pour la loyauté». telle est la dénomination donnée à la somme de 10.000 couronnes qui a été versée au début de décembre à chaque mineur en Tchécoslovaquie. Simultanément à la publication de la nouvelle relatant ce versement, le ministre-adjoint de l'Industrie, Radé, qui assumait en même temps la direction des affaires des mines, était relévé de ses fonctions. De plus ont été publiées des données sur la production minière au mois de septembre 1950. Le plan de production pour ce mois-là a été accompli à 95%. Le plan concernant la construction des machines lourdes n'a été réalisé qu'à 96%. Il en est de même dans les autres branches de l'industrie, surtout celles auxquelles l'Union Soviétique s'intéresse le plus. Finalement, Mr Kabech, ministre des Finances a fait récemment une déclaration afin de démentir les bruits qui courent sur une réforme monétaire en Tchécoslovaquie.

Deux de ces faits sont spécialement intéressants: le versement des «suppléments pour la loyauté» et la déclaration du ministre des Finances. Le mot «loyauté» s'emploie d'habitude pour caractériser l'attitude d'une personne quelconque envers l'autorité gouvernementale, c'est-à-dire le régime. Pourquoi parler, alors, de la loyauté de la classe ouvrière d'un pays où cette classe tient soi-disant tous les pouvoirs en mains? La dénomination «supplément pour la loyauté» prouve explicitement qu'en Tchécoslovaquie la classe ouvrière est une chose et que le pouvoir en est une autre, que l'évolution dans ce pays a apporté non la démocratie mais bien la séparation du peuple et du pouvoir.

Cela démontre clairement l'évolution rapide d'un processus qui éloigne de plus en plus de la démocratie, de plus en plus de la voie du socialisme.

La déclaration du ministre des Finances tchécoslovaque n'est ni fortuite ni sans rapport avec les événements concrets. Il existe un rapport des plus étroits entre cette déclaration et la réforme monétaire en Po-

logne. Cette déclaration est une preuve que les travailleurs tchécoslovaques sont pleinement conscients que la caste bureaucratique soviétique agit de la même manière dans tous les pays qu'elle a réussi à asservir à ses intérêts et qu'ils craignent que leurs pays ne puissent éviter une réforme monétaire semblable à celle effectuée en Pologne. La déclaration du ministre des Finances n'a été faite que dans le but de briser cette appréhension.

Toutes ces réactions des travailleurs tchécoslovaques sont une preuve des efforts tentés par une économie développée pour faire échec aux méthodes brutales et d'exploitation sans scrupule mises en œuvre par la caste bureaucratique soviétique.

La classe ouvrière roumaine et l'accomplissement du Plan en Roumanie

La Roumanie a publié les résultats de l'exécution du plan dans la première moitié de l'année 1950. Les communiqués officiels font les constatations suivantes: dans la production pétrolière, les résultats mentionnés ont été obtenus «grâce à l'utilisation de l'expérience soviétique»; le plan de la production charbonnière a été dépassé «grâce à l'application des méthodes soviétiques de mécanisation et d'organisation du travail»; la métallurgie a progressé «avec le concours de l'Union Soviétique»; l'industrie des machines s'édifie «grâce à l'aide de l'Union Soviétique».

Il en ressort que la contribution de la classe ouvrière n'a pas été dans tout cela de grande importance. En réalité il en est ainsi si l'on considère le rôle de la classe ouvrière dans le développement des forces productrices en tant que base de l'édification socialiste. Mais la classe ouvrière roumaine, dans les conditions d'assujettissement de l'économie roumaine à l'URSS, ne peut jouer un rôle actif dans l'édification socialiste. On ne le lui demande d'ailleurs pas. Aujourd'hui ce qu'on lui demande, c'est de créer le plus possible de plus-value, d'accroître sans cesse l'accumulation dans l'intérêt de ses maîtres — la caste des bureaucrates soviétiques.

DE L'ONU

LES RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CINQUIEME ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

La cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale des N. U. a inauguré et terminé ses travaux dans une atmosphère pénible de tension internationale. Quel a été le comportement des N.U. dans une pareille situation? Qu'ont-elles fait pour écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale? La mesure la plus importante qu'elles aient prise à cet effet est certainement celle qui consiste à renforcer et à consolider le système de la sécurité collective. En conférant des pouvoirs plus étendus à l'Assemblée générale, les N.U. ont conjuré dans une grande mesure le danger de voir une des grandes puissances utiliser son droit de veto au Conseil de Sécurité pour empêcher une action collective des N.U. contre l'agresseur. En adoptant de nouvelles mesures concrètes dans un but de sécurité collective, l'Assemblée a souligné de nouveau et plus fortement cette fois-ci que jamais auparavant que la tâche essentielle de l'O.N.U. réside dans le maintien et le renforcement d'une paix indivisible. La lutte contre l'agression quelle qu'elle soit et l'opposition collective des N. U. à l'agresseur quel qu'il soit — un des principes fondamentaux de la Charte des N.U. —, entre en jeu plus nettement et d'une manière plus concrète que jamais dans le système désormais parachevé de la sécurité collective. (Il est caractéristique que l'U.R.S.S. s'est déclarée opposée aux mesures de sécurité collective).

En définissant les devoirs des Etats en cas de déclenchement des hostilités, les N. U. ont dressé un puissant obstacle à tous les agresseurs futurs. Après l'extension des pouvoirs de l'A.G., le système de la sécurité collective aurait continué à présenter de nombreuses lacunes si les N.U. n'avaient pas adopté le projet de résolution yougoslave. Maintenant, tout Etat qui se trouverait en conflit avec un ou d'autres Etats, est dans l'obligation, sur le plan international, de déclarer solennellement, immédiatement ou dans un délai de 24 heures au plus tard, qu'il est prêt à cesser le feu et à retirer ses troupes du territoire étranger, et de faire cela. Les N.U. ont ainsi lancé un appel permanent à la cessation des hostilités et au retrait des troupes du territoire étranger, appel qui entre automatiquement en vigueur aussitôt que des hostilités s'engagent où que se soit. Le système de la sécurité collective se trouve de ce fait enrichi d'un important critère objectif, assez indépendant d'éléments subjectifs, pour désigner l'agresseur, pour le démasquer rapidement, efficacement et entièrement aux yeux de l'humanité.

En adoptant la motion yougoslave (contre laquelle n'a voté que le bloc soviétique) les N.U. ont donné à l'humanité une nouvelle garantie de leur opposition collective à l'agresseur quel qu'il soit.

A aucune de leurs sessions précédentes, les N.U. n'avaient encore consacré une attention si soutenue au problème de l'agression. Dans la résolution qu'elle

vient d'adopter, la cinquième session de l'Assemblée a condamné l'agression comme le plus grand crime contre l'humanité. Ces mesures des N. U. ont rencontré l'approbation chaleureuse de tous les champions de la paix, car elles sont destinées à conjurer le danger de guerre, à assurer et à consolider la paix mondiale indivisible.

Cependant, tout en signalant certains des principaux résultats positifs de la session de cette année, nous devons constater en même temps que la majorité aux N.U. a commis par ailleurs des erreurs sérieuses, et que l'Assemblée générale a non seulement révélé, mais aussi sanctionné certains éléments extrêmement pernicieux qui ne sont certes pas orientés dans le sens de la paix. Il est incontestable que la majorité à l'O.N.U. a commis une grave erreur lorsqu'elle a donné son approbation à la tentative d'unification forcée de la Corée sur la base du régime sud-coréen.

L'action des N.U. contre l'agression en Corée du Nord était parfaitement justifiée. Les N.U. s'étaient opposées à l'agression ainsi que l'exige la Charte. Mais en ce qui concerne le franchissement du 38ème parallèle par les forces armées du Commandement des Nations Unies en Corée, non seulement il n'était pas justifié, mais il comportait les éléments de l'aggravation ultérieure du conflit coréen. Les tentatives faites pour liquider l'Etat nord-coréen n'avaient rien de commun avec les buts et les principes des N.U. Les forces armées des N.U. auraient dû s'arrêter au 38ème parallèle et il eût fallu ensuite envisager une solution pacifique de la question coréenne. Telle fut l'attitude adoptée par la délégation yougoslave. Déjà au début de la guerre de Corée, elle avait attiré l'attention sur le fait que toute tentative d'unification forcée de la Corée, aussi bien sur la base du régime Nord-Coréen que sur celle du régime Sud-Coréen, provoquerait une aggravation de la situation internationale et portait en elle le germe d'une nouvelle guerre mondiale.

En attirant l'attention sur les conséquences fatales que pourrait avoir tout geste inconsidéré des N.U. et en soulignant la nécessité d'une solution pacifique du problème coréen, le chef de la délégation yougoslave, E. Kardelj, a déclaré à la session du 26 septembre alors que les forces armées des N. U. n'avaient pas encore atteint le 38ème parallèle: «La délégation yougoslave estime qu'une solution aussi rapide que possible du conflit de Corée est dans l'intérêt aussi bien du peuple coréen que de la paix mondiale. Voilà pourquoi la délégation yougoslave est d'avis que les Nations Unies devraient s'efforcer de trouver une solution qui entraînerait la cessation des opérations militaires, de rétablir provisoirement — jusqu'à l'unification du peuple coréen — l'ancienne ligne de démarcation, d'empêcher la terreur et les représailles qui sont la conséquence de l'état de guerre actuel et de permettre au peuple coréen d'élire démocratiquement un

DE L'ONU

gouvernement représentatif unique et populaire. Il nous semble qu'il n'y a pas de tierce solution, si ce n'est celle de laisser les armes décider jusqu'au bout. Mais une telle décision serait, de toute façon, négative et préjudiciable aux intérêts du peuple coréen et à ceux de la paix mondiale, car elle serait lourde de nouveaux dangers d'extension de la guerre».

Les événements sont venus confirmer pleinement le bienfondé du point de vue de la délégation yougoslave. Néanmoins, il ne fut pas adopté, malgré l'accord de plusieurs délégations. La majorité à l'O.N.U. consentit, malheureusement, à laisser répondre à l'acte agressif de la politique hégémoniste soviétique en Corée par une action d'unification de la Corée par les armes sur la base du régime sud-coréen, ce qui, bien entendu, servait uniquement les desseins de la direction soviétique dans la poursuite de ses visées agressives.

Comme élément manifestement négatif de la session de 1950 de l'Assemblée générale il y a lieu de signaler que l'A. G. n'a pas réglé la question de la représentation de la Chine au sein des N.U. En rendant impossible la participation de la République populaire de Chine aux travaux de l'Assemblée générale, la majorité aux N.U. a, d'une part, violé le principe de l'universalité de l'O.N.U., — un de ses principes fondamentaux — et, d'autre part, fait le jeu de l'U.R.S.S. qui a amplement profité de la situation pour envenimer les rapports entre la R.P. de Chine et l'Occident et pour verser de l'huile sur le feu en Corée.

Toutes ces erreurs, toutes ces manifestations préjudiciables ont contribué à aggraver la situation en Corée et, de ce fait, à faire empirer la situation internationale. Il est hors de doute que la responsabilité de la guerre en Corée et de la tension extrême qui règne actuellement incombe en premier lieu à la direction soviétique qui a allumé l'incendie en Corée dont les graves conséquences se répercutent dans le monde entier. Mais il n'est pas moins vrai que la majorité aux N.U. a contribué, par ses graves omissions, à aider précisément les forces qui désirent voir le conflit de Corée prendre de l'extension et se communiquer à d'autres régions du monde.

Les derniers événements, et surtout ceux de Corée, montrent aussi que «Assemblée générale a eu tort de ne pas adopter le résolution yougoslave portant sur la constitution d'une Commission permanente des Bons Offices. La pratique a confirmé l'exactitude de la constatation du chef de la délégation yougoslave concernant la nécessité de trouver «la forme d'un organisme au sein de l'O.N.U. qui servirait spécialement au développement de la coopération internationale, à la médiation entre les peuples, qui aiderait les parties en litige — sous réserve de leur consentement — à faire repartir leurs différends du point mort, tout en développant davantage la participation des petites puissances dans ces activités.»

Il faut mentionner parmi les omissions importantes de la cinquième session le fait que l'Assemblée n'a pas examiné la déclaration des droits et des devoirs des Etats. Comme on le sait, les grandes puissances se sont opposées dès le début de la session à toute

discussion de cette déclaration. L'U.R.S.S. fut la plus âpre à s'y refuser. Il y a lieu de souligner en particulier que le refus de discuter la déclaration des droits et des devoirs des Etats est la conséquence d'une erreur fondamentale qui a consisté, pour les N.U. à ne régler à cette session la question de la paix que partiellement, qu'en fonction des divers litiges existants. Or, pour garantir la paix, les N.U. auraient dû, parallèlement au règlement partiel de ces questions, en rechercher la solution sur le plan général, en définissant les principes qui doivent servir de base à la paix et en établissant d'une façon concrète les principes et les normes sur lesquels doivent être fondées les relations entre Etats, petits et grands. En effet, pour améliorer les résultats et accroître les succès des N. U., il faut s'efforcer de modifier la pratique actuelle dans les relations entre les Etats, il faut mener une lutte particulièrement tenace contre les visées hégémonistes des grandes puissances. La promulgation d'une déclaration des droits et des devoirs des Etats contribuerait à réprimer ces tendances et les débats auxquels cette déclaration donnerait lieu suffiraient à attirer l'attention des N.U. sur la pratique internationale en dehors de l'ONU. De toute façon, la cinquième session a prouvé manifestement et à plusieurs points de vue que l'opposition aux visées hégémonistes prend une ampleur croissante dans le monde et devient de jour en jour plus forte.

Nous devons constater avec plaisir que les petites et moyennes nations ont joué à cette dernière session un rôle bien plus important qu'avant. Le rôle des petites nations a été très remarqué, par exemple, dans la question du Fonds International d'Aide à l'Enfance (UNICEF). Le point de vue des petites et moyennes nations l'a emporté sur la tendance à supprimer l'U.N.I.C.E.F. La décision de laisser ce Fonds poursuivre son activité revêt une portée considérable, car il s'agit d'une forme concrète de la coopération internationale qui doit être soigneusement développée. La participation des pays petits et moyens a également joué un rôle important dans l'élaboration du Pacte International des Droits de l'Homme — la clause relative aux colonies a été supprimée, il a été décidé d'inclure dans le Pacte les droits économiques, sociaux et culturels de l'homme, etc. — Ensuite, dans la phase actuelle du conflit de Corée, le rôle des pays d'Asie et du Moyen-Orient a été fortement accusé. L'appel des 13 délégations adressé au Gouvernement chinois pour que ses troupes ne franchissent pas le 38ème parallèle, le projet de résolution des 13 pays demandant le Cessez le feu en Corée, le projet de 12 délégations concernant la convocation d'une Conférence pour régler les problèmes brûlants d'Extrême-Orient. — se sont là toutes démarches positives et encourageantes.

Les événements ont déjà confirmé jusqu'ici et continueront à confirmer chaque jour davantage la justesse du point de vue yougoslave qui estime que le renforcement continu du rôle et de l'initiative des petits et moyens Etats au sein de l'O.N.U. doit constituer une contribution efficace aux travaux des N.U. dans le but de conjurer le danger d'une guerre.

Yojé SMOLÉ

LE SORT D'UNE INITIATIVE FRANÇAISE EN 1950

La voie qui doit conduire à la réalisation du plan Schuman sur la direction commune de la production du fer et de l'acier de l'Europe occidentale a été jalonnée de conflits d'intérêts entre les partenaires et d'efforts pour aplanir ces conflits, depuis le refus du Gouvernement de la Grande-Bretagne de participer à ce plan jusqu'aux dernières complications qui ont immédiatement précédé l'élaboration du projet définitif — c'est-à-dire pendant une période de négociations de plus de cinq mois. En fin de compte, le représentant du Gouvernement de l'Allemagne occidentale a déclaré lui aussi qu'il ne signerait pas cet accord.

Lorsque le Plan Schuman fut publié, en mai dernier, il produisit dans le monde entier une sensation de premier ordre.

Les travaux de la Conférence des Six Pays — France, Allemagne occidentale, Italie et pays du Benelux — se déroulèrent dès le début dans une atmosphère assombrie par le conflit de Corée et dans des conditions entièrement modifiées sur le marché mondial du fer et de l'acier. En effet, alors qu'au début de l'année on redoutait l'hyperproduction (le Conseil de l'Acier de la Commission Economique Européenne prévoyait à bref délai dans l'industrie de l'acier de l'Europe occidentale un excédent de capacité de 8 millions de tonnes par an), on pouvait néanmoins supposer — indépendamment des buts politiques que poursuivaient certains des participants — qu'il serait relativement facile de conclure un accord sur la réglementation du marché européen. Or, à l'heure actuelle, le charbon et l'acier constituent de nouveau des «goulots d'étranglement» dans l'économie des pays capitalistes. Les exportateurs traditionnels suspendent les exportations ou accusent même une tendance à acheter des quantités considérables de ces produits à l'étranger. Les prix du marché, qui ont subi une hausse de 100% de juin à décembre pour les produits laminés, justifient l'exploitation des charbonnages les moins rentables (Belgique) et une production onéreuse de l'acier dans différents pays (Italie). Dans ces conditions, les pays producteurs ne sont plus guère disposés en faveur d'une réglementation du marché et sont encore moins prêts à aliéner leur liberté de décision en ce qui concerne la production, les investissements ou la politique des prix.

Bien entendu, ces arguments ne sont pas ceux que l'on invoque au cours des négociations sur le plan international.

Dans la phase de début des conversations, il semble que des difficultés insurmontables aient surgi en ce qui concerne la compétence des organismes de direction du futur pool.

La conception des auteurs du plan, de la délégation française, est difficilement admissible pour les autres pays, car la «haute autorité» y est envisagée comme un organisme supranational investi des pouvoirs les plus étendus, ce qui devrait nécessairement avoir pour conséquence pratique la perte, pour les pays participants, du contrôle de l'industrie nationale du fer et de l'acier. (C'est surtout pour cette raison que la Grande-Bretagne n'a pas adhéré au plan.) L'Allemagne occidentale a appuyé le point de vue français: étant un des partenaires les plus importants et, par suite, un facteur décisif dans la future «haute autorité», elle pouvait manœuvrer adroitement pour atteindre ses buts politiques particuliers, c'est-à-dire l'amendement ou l'abrogation du Statut de la Ruhr, sa suppression des limitations imposées par l'Accord de Potsdam, tandis que, pour les autres pays, l'autorité supra-nationale envisagée signifiait la perte d'une partie de leurs droits souverains. Ils ont donc opposé une résistance énergique à la conception fran-

çaise. Les magnats de l'industrie de certains pays intéressés ont mené une campagne vigoureuse contre cette tendance au capitalisme d'Etat de plus en plus accusée chez certains gouvernements de l'Europe occidentale. Aussi le projet français initial a-t-il subi des modifications importantes, destinées à restreindre la compétence de la «haute autorité» tout en lui abandonnant dans l'essentiel la compétence technique et commerciale. Mais la formule définitive dépend encore toujours de la Conférence diplomatique qui doit se réunir pour étudier et signer l'accord sur la base du projet établi par la Conférence technique. Il y a lieu de souligner que la Conférence technique a terminé ses travaux mais qu'un certain nombre de questions, au sujet desquelles l'accord n'a été réalisé, restent encore à être réglées par la Conférence diplomatique.

D'autre part, les clauses économiques et techniques de l'accord n'ont pas toutes été adoptées par les parties contractantes. Le désaccord de principe et les divergences d'intérêts, aggravés par la nouvelle conjoncture sur les marchés des produits, ont enlevé toute souplesse à l'attitude des délégations des différents pays et ont rendu difficiles les solutions de compromis, d'ailleurs si caractéristiques de tout le cours des travaux de la Conférence.

Un marché unique et des prix uniques de l'industrie du charbon et de l'acier en Europe occidentale doivent influencer profondément non seulement sur les intérêts des branches en question, mais aussi sur l'ensemble de la structure de l'économie (salaires, législation sociale, système fiscal, transports, etc.) Plusieurs de ces éléments, d'une importance vitale pour le jeu normal de l'accord, ont été laissés de côté ou sont formulés d'une façon peu explicite. Cela permet de supposer que le plan dans son ensemble — pour autant qu'on aboutisse à la signature formelle de l'accord — présentera tant de lacunes et d'obligations mal définies, tant de possibilités d'interprétations spécieuses, que son application sera réduite à une vague observation de quelques principes généraux.

La question d'une Caisse de Compensations à laquelle devraient verser les producteurs qui ont des frais d'exploitation peu élevés pour compenser les différences résultant de la vente à prix unique pour les producteurs dont les prix de revient sont élevés; celle de la fermeture des mines et installations non-rentables; celle des plans d'investissement et de rationalisation, sont toutes des questions d'une solution difficile, même pour des branches industrielles au capital d'une composition organique sensiblement identique et dans des conditions économiques et politiques relativement favorables. Mais dans la situation actuelle, ces questions représentent une tâche immense, surtout si l'on tient compte du fait qu'il s'agit d'industries établies ou développées non pas sur la base de leur rentabilité économique, mais principalement en vertu du principe de la consolidation des forces de production et de l'accroissement du potentiel militaire.

Pour ces raisons, et bien d'autres encore, il est fort probable que, si on arrive à réaliser le pool du charbon et de l'acier en Europe occidentale (même si l'on donne satisfaction aux plus récentes exigences allemandes touchant l'abrogation du Statut de la Ruhr et si l'on règle la question de la décartellisation), cette direction commune ne sera qu'un pâle reflet de ce qu'imaginait celui qui en concut officiellement l'initiative, M. Schuman. De toute façon, les conditions créées par la situation politique et par le programme des armements dans les pays du Pacte Atlantique n'excluent pas la possibilité d'une coordination de la production de l'industrie lourde des pays intéressés.

O. A.

PROBLEME DES MATIERES PREMIERES DANS LES CONVERSATIONS TRUMAN-ATTLEE

L'ATTITUDE de la Grande-Bretagne dans la question de la répartition des matières premières dans le monde que posent la plupart des pays de l'Europe occidentale, était récemment encore très réservée, sinon négative. L'immense hausse des prix des matières premières-clés et la difficulté de se les procurer ne semblaient représenter aucun problème pour l'économie de ce pays. Alors que les pays de l'Europe continentale faisaient dépendre toute la politique de coopération économique internationale de la régularisation des marchés internationaux des marchandises, la Grande-Bretagne refusait de se conformer à la fixation des mesures communes concernant la répartition des matières premières et l'arrêt de la hausse vertigineuse des prix. De plus, le Gouvernement de la Grande-Bretagne fut accusé de vouloir, dans une situation donnée, utiliser la hausse spéculative des prix à ses propres fins.

Cependant, l'attitude du Gouvernement des Etats-Unis dans la question de la régularisation des marchés internationaux ne correspondait pas davantage au désir des pays européens. Le Gouvernement des Etats-Unis voulait avant tout accumuler, dans le plus bref délai, la plus grande quantité possible de produits en vue de ses réserves stratégiques, sans se préoccuper du montant des prix.

Le développement de la situation mondiale a modifié la politique des plus gros producteurs et consommateurs des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. Il semble que les pays du Pacte Atlantique ne soient en état d'assurer ni les articles indispensables à la consommation civile, ni le rythme actuel du réarmement, et que, dans l'état actuel du marché, ils ne seraient pas à même de réaliser le programme accéléré de la production du matériel de guerre.

Profitant de son voyage à Washington, et après s'être au préalable concerté avec les représentants français, Attlee a envisagé le problème des matières premières comme un des points principaux de ses entretiens avec le président Truman. Parlant du voyage d'Attlee, le ministre de la défense britannique Shinwell a déclaré que «si la pénurie des matières premières continuait, nous pourrions être amenés à affronter le grand chômage et nous trouver dans l'impossibilité de réaliser notre plan de réarmement». Effleurant la même question, le ministre Dalton est allé encore plus loin. Il considère que les acheteurs des matières premières devraient entreprendre une action commune contre «les prix de chantage dont se servent certains milieux... et que le Gouvernement devrait se montrer vigilant envers les monopoleurs et les profiteur...». Dalton fournit ensuite les arguments en faveur d'un organisme international qui serait chargé de la répartition des matières principales, destinées aussi bien à la constitution des réserves qu'à la répartition de ces réserves entre les divers pays du Pacte Atlantique.

Il en ressort, que l'attitude de la Grande-Bretagne a subi un revirement caractéristique. La demande des pays continentaux a, semble-t-il, convaincu le Gouvernement des Etats-Unis que la répartition des matières premières constitue un des facteurs principaux dont dépend la réalisation des plans de réar-

mement des pays du Pacte Atlantique, et qu'il faut, par conséquent, instituer une sorte d'allocation internationale. La Grande-Bretagne elle-même a eu, au cours de ces derniers temps, certaines difficultés au point de vue de son approvisionnement (particulièrement en raison du rythme de plus en plus accéléré de la constitution des réserves stratégiques américaines, qui absorbent la plupart des quantités disponibles sur le marché). En outre, les limitations imposées aux Etats-Unis à l'exportation de certains produits (coton, soufre, métaux non ferreux etc.) ont de sérieuses répercussions sur la production de presque tous les Etats européens.

Ce sont là des faits objectifs qui ont, sans doute, considérablement influé sur l'attitude de la Grande-Bretagne dans la question des matières premières. Mais la Grande-Bretagne a également ses raisons spécifiques. Si elle désire continuer à bénéficier de l'aide des Etats-Unis, elle doit être prête elle-même à faire certaines concessions dans l'intérêt de l'action commune des pays du Pacte Atlantique. Ce qui a certainement eu une influence prépondérante dans le changement d'attitude de la Grande-Bretagne, c'est sa décision de passer à la production massive des armement (ce qu'elle évitait avant les dernières volte-face en Corée) et, par conséquent, à l'augmentation des importations de matériel stratégique.

Les Etats-Unis, qui tiennent à ce que les plans de réarmement des pays européens soient réalisés, se sont rendu compte de l'impossibilité pratique pour ces pays de se procurer les matières premières-clés nécessaires. En outre, il est incontestable que dans les organismes chargés de la répartition des matières premières, les Etats-Unis auraient à jouer un rôle décisif, de sorte qu'ils pourraient avoir une influence à peu près directe sur la coordination des efforts de guerre des pays du Pacte Atlantique. En vue d'assurer le maximum de matières premières pour les besoins de ces pays, il a été constaté au cours de la réunion Truman-Attlee «qu'il y a nécessité pressante d'empêcher le passage du matériel et des marchandises d'importance stratégique aux mains de ceux qui les utilisent contre le monde libre». Truman et Attlee ont, donc, trouvé nécessaire de mener une politique commune dans la question de la répartition des matières premières.

L'accord réalisé entre Truman et Attlee sur la nécessité «d'entreprendre une action internationale en vue d'assurer la juste répartition des matières premières essentielles conformément aux besoins de la défense et aux besoins civils fondamentaux» ne constitue pas une surprise. Cependant, l'ensemble des questions n'a été résolu qu'en principe, et il reste aux groupes d'experts à rédiger un programme commun de production et de répartition des principales matières premières. Il n'est pas encore établi quel serait l'organisme auquel serait confiée l'exécution de cette tâche. Il est toutefois à supposer qu'elle aura des conséquences profondes aussi bien sur le fonctionnement du mécanisme du marché mondial que sur les quantités disponibles des produits essentiels à la production civile.

A.

LA LUTTE POUR LA PAIX EN BULGARIE — CAMOUFLAGE DES TENDANCES AGRESSIVES

DU Congrès des «Partisans de la paix» à Varsovie, qui a été organisé et qui s'est tenu sur les directives de l'URSS, les kominformistes bulgares, entre autres, ont envoyé leur délégation. La tâche de cette délégation n'était pas d'exposer au Congrès les véritables désirs du peuple bulgare qui aspire à une paix réelle; son rôle s'est borné à applaudir le délégué soviétique, de concert avec les délégations des autres pays asservis à l'URSS, et à remettre en outre au Congrès «la contribution à la paix» des kominformistes bulgares: 6 millions de signatures recueillies en Bulgarie en faveur de l'appel de Stockholm.

Afin de recueillir ces signatures, la Bulgarie a dû mettre sur pied tout un réseau comptant 7.500 orateurs et 100.000 agitateurs («Rabotnitchesko Delo», 20. XI. 1950). Toute cette armée de collecteurs de signatures était nécessaire pour faire pression sur les ouvriers et les paysans bulgares et leur faire signer l'appel.

Il n'y pas de doute que ces 6 millions de citoyens bulgares auraient apposé de bon gré leur signature s'il se fût agi de la paix. Et pas seulement ces 6 millions, mais bien tous les 8 millions qui constituent le peuple bulgare, voteraient ainsi que tout autre peuple pour le maintien de la paix, contre les fauteurs d'une nouvelle guerre, contre toute agression qui provoquerait un nouvel incendie. Mais le peuple bulgare a compris qu'il ne s'agissait nullement de cela dans l'appel de Stockholm. Les véritables partisans de la paix en Bulgarie ne voient pas une action pour la paix dans l'action forcée en vue de recueillir des signatures pour l'appel de Stockholm, pas plus que dans la participation à de prétendus Congrès internationaux tels que le récent Congrès de Varsovie. Ils ne croient pas que l'on réussira ainsi à calmer la tension qui existe dans le monde et particulièrement dans les Balkans. Ils ne peuvent surtout pas ne pas douter de l'action pour la paix que mènent les dirigeants bulgares, car ils sont témoins de leur politique intérieure et extérieure et des contradictions qui existent entre leurs paroles et leurs gestes.

Dans le discours qu'il prononça au cours de la cérémonie du 9 septembre dernier, Vladimir Poptomov, Vice-Président du Conseil des Ministres et membre du Bureau Politique du P.C. Bulgare, a caractérisé la Yougoslavie comme «sérieux élément de désordre dans les Balkans». A la fin de son discours, Poptomov a déclaré qu'une «telle situation oblige, de toute façon, le Gouvernement et le peuple bulgare à se tenir sur leurs gardes». Une dizaine de jours plus tard, le 20 septembre, le «Rabotnitchesko Delo» écrivait: «la Yougoslavie prépare une troisième guerre» et «notre vigilance ne doit pas baisser». Que signifie cela? Est-ce que de tels propos concourent au maintien de la paix dans les Balkans?

Le discours de Poptomov, ainsi que les discours et les écrits de ses amis révèlent leur désir d'enraciner dans la conscience du peuple bulgare l'idée qu'il est menacé par son «voisin occidental», la Yougoslavie; alors que depuis trois ans déjà celle-ci mène une lutte sans merci contre la brutale pression agressive exercée sur elle par le noyau kominformiste de l'URSS et des pays qui lui sont soumis, prouvant par son attitude qu'elle est contre toute agression et qu'elle milite réellement pour la paix. Les kominformistes bulgares s'efforcent de faire croire au peuple bulgare qu'il sera entraîné bientôt dans une nouvelle guerre et empêchent en même temps toute tentative de prouver le contraire. Il suffit de rappeler ici le cas de la délégation

britannique du Conseil pour la Paix qui, après avoir visité la Yougoslavie, demanda au Gouvernement Bulgare de lui permettre de visiter la Bulgarie et de publier ses conclusions relativement à des préparatifs de guerre sur la frontière bulgare-yougoslave. Bien que la délégation britannique ait soumis sa proposition à deux reprises, le Gouvernement Bulgare refusa la permission demandée. Ce fait démontre non seulement que les affirmations des dirigeants bulgares ne sont pas fondées et ne peuvent être prouvées quant au «voisin occidental» qui menacerait le peuple bulgare; mais encore il nous amène à poser la question: Est-ce que les véritables partisans de la paix dans les Balkans et en Bulgarie, dans la situation créée par la résolution du Kominform, ont des raisons de considérer avec appréhension ce qui se passe actuellement en Bulgarie? Evidemment ils en ont.

Il existe en effet de sérieuses raisons d'avoir de l'appréhension, surtout si l'on considère les déclarations telles que celle de Poptomov et les écrits de «Rabotnitchesko Delo». S'appuyant sur les accusations mensongères contra la Yougoslavie, sous le masque de la défense et de la sauvegarde de la paix, les dirigeants kominformistes en Bulgarie entretiennent sciemment la psychose de guerre au sein du peuple bulgare. Ce n'est pas tout. Ils ne se contentent pas de faire des déclarations; mais ils les font précéder et suivre d'une série de préparatifs et de mesures stratégiques. Les habitants des zones frontalières méridionale et occidentale sont astreints à un régime spécial. Après une minutieuse vérification effectuée par la police, «les indésirables» sont déplacés. 250.000 paisibles minoritaires turcs vivant près de la frontière méridionale, ont été sauvagement chassés, pour être remplacés systématiquement par des Bulgares de la frontière occidentale et par des habitants de la Macédoine du Pirin auxquels les autorités kominformistes ne font pas confiance.

Les Partisans de la paix dans les Balkans ont des raisons de craindre pour la paix, car les dirigeants bulgares actuels mènent pas une politique indépendante découlant de la souveraineté et de la libre volonté du peuple bulgare. Ils se font au contraire les tenants de la politique d'une caste de l'URSS, et c'est la politique de cette caste envers la Yougoslavie qui constitue, dans la situation actuelle, le principal danger à la paix dans les Balkans. Les dirigeants d'Etat et les dirigeants politiques bulgares ne sont que des instruments entre les mains des hégémonistes soviétiques qui les utilisent pour la réalisation de leurs desseins. La lutte pour la paix en Bulgarie est menée sous la signe de l'agression politique. Les dirigeants bulgares actuels ne font aucun geste à l'insu de l'URSS. Il n'est un secret pour personne que depuis la proclamation à Moscou de Viko Tchervenkov au titre de «leader» du peuple bulgare (discours de Chvernik à la cérémonie du 70ème anniversaire de Staline en 1949) et la nomination du colonel de l'Armée Rouge, Petar Pantchevski, au poste de Ministre de la Défense en Bulgarie, la vie économique et culturelle de la Bulgarie est entièrement dirigée par les «instructeurs» soviétiques qui attisent la haine contre la Yougoslavie. A Sofia, se suivent les visites de toutes sortes de délégations soviétiques de «spécialistes et de travailleurs culturels». Après la mort de Georgi Dimitrov, on compte les visites de deux délégations pour assister aux funérailles, deux délégations pour assister à dif-

férentes cérémonies, une délégation culturelle, une scientifique, une sportive, une économique-agraire, une de cheminots, une sanitaire et une de cyclistes. Sofia a reçu la visite de quatre maréchaux: Tolbouhine, Boulgagnine, Vorochilov et Boudjioni. Leurs visites sont accompagnées de manifestations bruyantes et de parades militaires au cours desquelles ont été faites différentes démonstrations d'armes, parmi lesquelles les «katchouchka» soviétiques au cours de la cérémonie du 9 septembre dernier. Et les «invités» soviétiques, particulièrement les maréchaux parlaient, dans leur discours publics et dans les meetings, de la soi-disant menace venant de Yougoslavie et recommandaient au peuple bulgare la protection bienveillante de l'Armée Rouge (discours de Boudjioni à Sofia le 9 septembre 1950).

Les peuples balkaniques, et particulièrement le peuple macédonien ont des raisons de douter du pacifisme des kominformistes bulgares quand ils voient ressusciter sous une nouvelle forme le chauvinisme bulgare qui s'est manifesté dernièrement contre la minorité turque. Les kominformistes bulgares non seulement ne reconnaissent aucun des droits ni des libertés accordés du temps de Georgi Dimitrov aux habitants de la Macédoine du Pirin, mais ils expriment ouvertement leurs prétentions de «libérer» la Macédoine du Vardar, ce qui est en fait dirigé contre la souveraineté et l'indépendance de la République Populaire de Macédoine et contre les frontières de la République Fédérative Populaire de Yougoslavie.

Les Partisans de la paix et, en général les peuples balkaniques, ont des raisons d'être inquiets quant ils considèrent l'immixtion ouverte de l'URSS dans les affaires des autres peuples et l'hégémonie qui suit l'antique chemin de la politique conquérante du tsarisme russe et utilise les méthodes fascistes. Par le passé, le tsarisme russe et d'autres puissances impérialistes, pour atteindre leurs buts, poussèrent le peuple bulgare dans des guerres criminelles contre les pays voisins, mettant surtout en avant différents idéaux «nationaux» et la «libération» de la Macédoine. Aujourd'hui la politique hégémoniste du Gouvernement de l'URSS essaie de semer dans l'opinion publique bulgare l'animosité contre le peuple yougoslave. Telles sont les positions des kominformistes bulgares qui font tant de bruit autour de leur prétendue lutte pour le maintien de la paix dans les Balkans.

Toute cette politique est imposée au peuple bulgare par les traîtres de la Révolution d'Octobre. Les dirigeants bulgares mettent docilement en oeuvre cette politique, sans tenir compte des obligations et des accords internationaux, sans tenir compte de la Charte des Nations Unies, méprisant et sabotant les efforts déployés en faveur de la collaboration et de la sécurité internationales. C'est pourquoi «l'action pour la paix» qui est actuellement menée en Bulgarie n'a rien de commun avec la lutte réelle pour la paix, mais au contraire sape son existence et mène le peuple bulgare vers de nouvelles épreuves.

TODOR KIOSTAROV

A PROPOS DU RAPATRIEMENT DES ENFANTS REFUGIES GRECS

DES que le Gouvernement Grec eût donné des preuves authentiques que le retour en Grèce d'un certain nombre d'enfants réfugiés en Yougoslavie durant la guerre civile grecque, était demandé par les parents de ces derniers, la Croix Rouge Yougoslave entrepris, avec l'aide des autorités, la tâche de rendre ces enfants à ceux à qui ils appartiennent d'après toutes les lois humaines et naturelles. Le 25 novembre dernier, en présence des représentants de la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge et de la Croix Rouge Internationale, vingt-un enfants ont été rapatriés en Grèce. Avec ceci, le rapatriement des enfants réfugiés grecs n'est pas terminé. La Croix Rouge Yougoslave continue les recherches en vue d'identifier les enfants dont les parents, se trouvant en Grèce, ont soumis des demandes.

Si l'on compare le nombre des enfants grecs rendus à leurs parents (en Grèce ou ailleurs) avec le nombre total des enfants réfugiés en Yougoslavie, qui s'élève à une dizaine de mille, on remarquera que

le nombre des enfants rendus à leurs parents est minime. Il y a encore beaucoup d'enfants grecs qui ne vivent pas avec leurs parents, mais ils ne se trouvent pas en Yougoslavie. D'après les renseignements de la Croix Rouge Yougoslave, environ 1.000 enfants grecs ayant leurs parents ou des cousines en Grèce, Australie et Canada, vivent actuellement en Yougoslavie. D'autre part, un certain nombre de parents et cousins d'enfants grecs réfugiés vivent en Yougoslavie et demandent à ce que leur soient remis leurs enfants vivant dans d'autres pays, dont en Pologne plus de 500, en Tchécoslovaquie plus de 600, en Hongrie environ 600, en Roumanie 500, en Albanie 32 en Bulgarie 4 et en Grèce 3. Il est donc clair que le problème de rendre les enfants réfugiés à leurs parents et cousins, qui vivent en Yougoslavie est beaucoup plus important que celui de rendre les enfants réfugiés en Yougoslavie à leurs parents et alliés en Grèce ou dans d'autres pays.

Le problème dans l'ensemble du retour des enfants grecs réfugiés de-

vrait et pourrait être facilement résolu en peu de temps si l'on y met de la bonne volonté. Car il consiste à rassembler les membres des familles dispersées selon les vœux des parents, et des enfants eux-mêmes.

Mais dans un sens plus général, ce n'est qu'une partie du problème général, qui pourrait être résolu, mais que l'on ne résout pas — du problème qui consiste à rendre tous les enfants à leurs parents, où qu'ils se trouvent, et entre autres le retour des enfants yougoslaves qui se trouvent en dehors de leurs pays depuis la période de la dernière guerre ou immédiatement après la guerre.

En ce qui concerne le retour des enfants grecs à leurs parents vivant en Grèce, il n'a aucun sens politique; il prouve simplement que la République Fédérative Populaire de Yougoslavie, fidèle aux principes humanitaires, respecte les décisions de l'ONU parmi lesquelles les résolutions relatives aux enfants réfugiés adoptées en 1948 et 1949 par l'Assemblée Générale de l'ONU.

LETTRE D'ALLEMAGNE

Les difficultés du Gouvernement Adenauer

DÉPUIS le mois de septembre dernier le Gouvernement de l'Allemagne occidentale, dénommé Gouvernement de la petite coalition des partis de droite, de l'Union démo-chrétienne et du Parti allemand libre, traverse une crise sérieuse.

Cette crise commença par le conflit surgi entre le Président du Conseil Adenauer et son Ministre de l'Intérieur Gustav Heinemann, tous deux de l'Union démo-chrétienne. Les causes du conflit doivent être recherchées dans le comportement du dr Adenauer qui agit de son propre chef et omet d'informer les autres membres du cabinet d'un grand nombre de questions relatives à la sécurité et au réarmement de l'Allemagne. La Constitution de la République Fédérale Allemande donne au chancelier de larges pouvoirs, en vertu desquels il peut, lorsqu'il s'agit de questions d'importance, décider lui-même, sans égard au Parlement et aux membres du Gouvernement.

Le Ministre de l'Intérieur Heinemann s'est ouvertement élevé contre le plan du d-r Adenauer, relatif au réarmement de l'Allemagne. Le conflit est devenu d'autant plus sérieux du fait que Heinemann se trouve être le président du Synode de l'Eglise évangéliste d'Allemagne, qui partage son point de vue, et qu'il est un des trois ministres protestants dans le Gouvernement Adenauer. Cependant, l'Allemagne occidentale compte environ 54% de protestants et 44% de catholiques. La haute dignité ecclésiastique de Heinemann permettait au d-r Adenauer d'échapper aux critiques qui pourraient lui reprocher que son Gouvernement est « catholique ».

Le conflit Adenauer-Heinemann, dans lequel Heinemann jouissait de l'appui de certains membres du Gouvernement, s'est terminé le 10 septembre 1950 par la démission de ce dernier. Adenauer a nommé à sa place d-r Robert Lehr, membre de l'aile droite de l'Union démo-chrétienne.

De son côté, le Parti bavarois, qui collabore avec le Gouvernement, avait rendu la crise encore plus aiguë. Il a récemment proposé que le Ministre des Finances fédéral, le d-r Schäffer, membre de l'Union social-chrétienne bavaroise, se retire du Gouvernement pour avoir été mêlé dans une grande affaire de corruption des députés de Bonn.

L'hebdomadaire «Der Spiegel», qui est proche du Parti social-démocrate, a dévoilé dernièrement cette grande affaire vénales, dans laquelle les députés du Parlement fédéral se

sont compromis à propos du choix du siège du Gouvernement. Dans la lutte entre l'Union démo-chrétienne, préconisant Bonn comme siège du Gouvernement fédéral, et le Parti social-démocrate, dont le choix s'est arrêté sur Francforts sur le Mein, le Parti bavarois a joué le rôle d'arbitre. L'enquête menée par une commission du Parlement fédéral, qui n'a pas encore terminé ses travaux, a déjà démontré que le Ministre des Finances fédéral, le d-r Schäffer, a versé, par l'intermédiaire du vice-président du Parti bavarois, une somme variant de 1.000 à 2.000 marks à chaque député de ce parti, qui s'est déclaré prêt à voter pour Bonn. Cette affaire est, de toute évidence, très désagréable au Gouvernement, car elle jette un jour défavorable non seulement sur le Gouvernement, mais encore sur le Parlement tout entier, il est probable que Schäffer sera, de ce fait, remplacé.

Mais le coup le plus rude a été porté au Gouvernement Adenauer par les résultats des élections, qui ont eu lieu dans les provinces de Hesse, de Würtemberg-Bade et de Bavière. En Hesse, les sociaux-démocrates ont obtenu la majorité absolue, tout en devenant le plus fort dans les provinces de Würtemberg-Bade et de Bavière. La campagne électorale a été menée par les sociaux-démocrates sous le signe des attaques contre le plan du d-r Adenauer, relatif au réarmement de l'Allemagne. Ils ont lancé le mot d'ordre qu'il ne peut être question du réarmement de l'Allemagne et de sa participation à la défense de l'Europe Occidentale tant que l'Allemagne ne sera pas traitée sur

un pied d'égalité avec les autres nations européennes. On considère que le succès des socialistes signifie l'approbation de l'attitude adoptée par le Parti social-démocrate à l'égard du problème de la remilitarisation de l'Allemagne. Maintenant, les socialistes se font de plus en plus pressants pour demander des élections générales. La défaite de la coalition gouvernementale est quelque peu atténuée par les élections municipales de Berlin où les socialistes sont toujours le parti le plus fort sans posséder toutefois la majorité absolue qu'ils avaient jusqu'à présent.

Le bloc occidental désire, cependant, que l'Allemagne soit réarmée et intégrée le plus rapidement possible dans le système militaire de l'Europe Occidentale. C'est pourquoi il a besoin d'un Gouvernement allemand qui représenterait la majorité absolue du peuple allemand. Étant donné les contradictions existant au sein de l'Union démo-chrétienne et du Parti allemand libre, ainsi que les tiraillements entre ces deux partis au sujet du caractère catholique du Gouvernement et de la défaite aux élections pour les parlements provinciaux, le Gouvernement actuel est considéré par le bloc occidental comme trop faible pour pouvoir servir d'appui unique. De ce fait, l'autorité du Président du Conseil Adenauer est gravement compromise.

Néanmoins, il est peu probable que la coalition gouvernementale consente à de nouvelles élections générales en ce moment, car les résultats de telles élections seraient sûrement défavorables au Gouvernement d'Adenauer. Les efforts déployés par le d-r Adenauer en vue de remplacer le régime d'occupation par le Statut de sécurité démontrent qu'il cherche avant tout à affermir sa position chancelante de Président du Conseil. Ce n'est qu'ensuite qu'il envisagerait probablement la possibilité d'élargir la coalition gouvernementale. Mais ce ne sera pas chose facile, puisque le Parti allemand libre a été jusqu'à présent l'adversaire de tout élargissement de la coalition. Il n'est pas exclu que la Haute Commission alliée et les puissances d'occupation occidentales déploient les efforts pour intégrer le Parti social-démocrate dans le Gouvernement et permettre ainsi la formation d'un Gouvernement de large coalition, qui pourrait mettre efficacement en oeuvre le plan de réarmement de l'Allemagne et de son intégration dans le système militaire de l'Europe Occidentale.

Hans FISCHER



M. NIKOLAYEVITCH LE BATTAGE DU BLE

LETTRES à la rédaction

Deux aspects d'une question intéressante

LA revue «Politique Mondiale» a traité à plusieurs reprises de certains phénomènes en URSS qui contestent le bien-fondé de la politique des dirigeants actuels de ce pays.

La raison directe qui m'amène à écrire la présente lettre, c'est que j'ai relu ces jours-ci l'exposé de J. V. Staline à l'occasion du 27ème anniversaire de la Révolution d'Octobre, ainsi que l'analyse de cet exposé par l'académicien G. Alexandrov.

Dans cette analyse, G. Alexandrov dit textuellement qu'en URSS la science du marxisme se trouve «développée en tous points au degré le plus haut, le plus minutieusement motivé, degré qui est atteint dans les oeuvres de Staline».

La question traitée dans l'exposé de Staline revêt aujourd'hui un caractère d'actualité tout particulier, sur lequel je vais m'arrêter. Il s'agit en fait d'agression et d'agresseurs. L'ONU vient d'adopter la résolution yougoslave portant sur la question de l'agresseur. Lors de la mise aux voix de cette résolution, qui doit permettre une définition rapide de l'agresseur et constitue en réalité un obstacle de plus à une agression éventuelle, l'URSS a voté contre. D'autre part, l'URSS demande depuis plusieurs années que tout Gouvernement qui emploierait la bombe atomique soit déclaré criminel de guerre, tout en se refusant absolument à adopter la résolution (que les peuples réclament aussi depuis plusieurs années) qualifiant de criminel de guerre le Gouvernement d'un Etat agresseur. S'agit-il ici d'un manque de profondeur de la diplomatie russe, de sa conception tendant à ne donner à cette question qu'une importance secondaire? Je crois qu'il faut répondre par la négative.

Voyons ce qu'a dit Staline après la Deuxième Guerre Mondiale en ce qui concerne les Etats agresseurs, c'est-à-dire les puissances de l'Axe, l'Allemagne en tête, et ce qui est considéré en URSS comme «les réalisations les plus élevées de la science marxiste». Staline a dit, à l'époque, que «les nations agressives», — celles qui attaquent — sont mieux préparées pour la guerre que les nations pacifiques, et que c'est pour cela que les nations pacifiques sont d'habitude en retard dans leurs préparatifs de défense de leurs frontiè-

res contre l'agresseur. A ce sujet Staline dit textuellement: «Déjà avant le commencement de la guerre, (les Etats agresseurs, Z. P.) avaient une armée d'invasion toute prête, alors que les nations pacifiques ne disposaient même pas d'une armée entièrement satisfaisante pour la protection de la mobilisation». Dans le même exposé, Staline démontre que c'est là «une loi historique dont il serait dangereux de ne pas tenir compte».

Ces constatations, généralement connues, n'ont pas attiré spécialement l'attention dans la période d'après guerre. Mais aujourd'hui que s'est déchaînée la course aux armements, elles deviennent fort intéressantes et méritent une attention particulière. En prenant ces constatations pour point de départ, on se pose nécessairement toute une série de questions. Existe-t-il un pays, et lequel, dont la force armée démesurée constitue un danger pour les autres pays et constitue «une armée d'invasion toute prête»? A qui sont ces armées dont on entend aujourd'hui cliqueter les armes d'une façon démonstrative aux frontières d'autrui? La Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie, autrefois satellites de l'Axe et maintenant satellites de l'URSS, ne violent-elles pas les clauses des traités de paix portant sur les contingents tolérés de forces armées? Une «armée d'invasion toute prête» équipée en Corée du Nord avec des armes provenant de l'URSS ne s'est-elle pas engagée, en juin dernier, dans un conflit armé en Extrême-Orient qui met en péril la paix mondiale? Et la course aux armements actuelle, n'est-elle pas en grande partie une conséquence du fait que, jusqu'à tout récemment, nombre de pays ne possédaient même pas une armée satisfaisante pour la protection de la mobilisation? Les dirigeants de l'URSS aimeraient-ils tout éviter de répondre à ces questions, parce qu'une réponse contiendrait implicitement la raison pour laquelle l'URSS n'a pas encore consenti à qualifier l'agression de crime de guerre.

Le fait est que les peuples du monde ne veulent pas la guerre. Les efforts déployés actuellement au sein de l'ONU pour trouver une solution au problème coréen en fournissent l'éloquent témoignage. Mais la situation présente prouve également que c'est précisément la politique de l'URSS qui a beaucoup contribué à permettre aux milieux qui considèrent la guerre comme la seule possibilité de vider les différends de l'heure actuelle, de développer leur activité. Et l'attitude de l'opinion publique démocratique à l'égard du problème qui lui cause aujourd'hui les plus vives inquiétudes, l'opinion de l'homme moyen, de l'homme de la rue, sur la question de la guerre et de la paix, montre sans équivoque

possible que cet homme est beaucoup plus capable aujourd'hui qu'autrefois de discuter les paroles soi-disant pacifiques des actes agressifs et qu'il ne peut plus être abusé par aucune phraséologie pacifiste.

L'agression reste l'agression, en dépit des efforts déployés par ses auteurs pour la justifier, pour la présenter sous l'aspect d'une chose destinée à réserver des avantages aux peuples qui en sont victimes. L'homme moyen sait cela. C'est pourquoi il observe avec la plus grande attention les actes, directs ou indirects, des différents gouvernements et les juge avec une maturité d'esprit plus grande que jamais auparavant dans l'histoire, précisément parce qu'il a tiré de la dernière guerre mondiale des enseignements considérables qu'il a acquis seul, par l'expérience subie à ses propres dépens.

En terminant, disons quelques mots sur «les réalisations les plus élevées du marxisme». Selon Alexandrov, on les trouve dans le discours en question de Staline concernant l'agresseur. Nous avons déjà indiqué que le fait — avancé par Staline — à savoir que l'agresseur était autrefois mieux préparé que les nations pacifiques, — est universellement connu. De plus, on n'a pas abouti à cette constatation en se basant uniquement sur l'expérience de la dernière guerre, mais il en a été ainsi dans presque toutes les guerres de l'histoire. A l'époque où l'URSS avait un accord avec le Troisième Reich et où les escadrilles de Hitler bombardaient Coventry et Londres, Churchill a largement traité cette question (beaucoup plus tôt que Staline), relevant les erreurs des Gouvernements anglais précédents. Néanmoins, cette constatation de Staline — qui ne constitue aucune nouveauté pour un cerveau qui pense normalement — a été proclamée par la science soviétique (Alexandrov) comme une «nouvelle découverte» dans le domaine de la «Science de la société, et «Le Bolchévik» a écrit à ce sujet: «La découverte de cette loi du développement de la guerre se place au même rang que les réalisations les plus importantes de la science marxiste-léniniste de la société».

Une pareille manière d'envisager la science marxiste se passe vraiment de commentaires. La seule question qui se pose serait de se demander si Churchill n'aurait pas, lui aussi, selon cette logique, le droit d'être considéré comme «un grand théoricien marxiste de l'époque Stalinienne? Voilà le deuxième aspect de cette intéressante question.

Zoran POPOVITCH